**Zeitschrift:** Revue économique et sociale : bulletin de la Société d'Etudes

Economiques et Sociales

Herausgeber: Société d'Etudes Economiques et Sociales

**Band:** 40 (1982)

Heft: 3

Vereinsnachrichten: Rapport sur l'activité de la Société d'études économiques et sociales

en 1981

## Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

## **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

## Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

**Download PDF:** 30.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

## Rapport sur l'activité de la Société d'études économiques et sociales en 1981

Au début de son rapport, le président, M. P. Ruttimann, rappelle que, lorsqu'il est entré en fonction, plusieurs membres du Comité de direction de la SEES ont souhaité que les thèmes de nos publications et de nos conférences ne portent pas seulement sur des questions économiques, mais aussi sur des problèmes sociaux. C'est notamment dans cette optique que le Séminaire du Mont-Pèlerin du printemps de 1981, organisé par la SEES, conjointement avec les sociétés d'ingénieurs et d'architectes de Genève et Vaud, ainsi que la Société pour l'étude de la prévision et de la planification, a été consacré à «La protection de la personne humaine face aux extensions multiples de l'informatique». Dans la même veine, deux débats publics ont permis de traiter de divers sujets relatifs aux dangers de la drogue et aux conditions d'emprisonnement. Les préoccupations économiques n'ont toutefois pas été négligées et un important forum a été tenu sur la notion de «capital-risque», en relation tout particulièrement avec la situation en Suisse romande.

La Revue économique et sociale s'est faite largement le reflet des domaines d'intérêt signalés plus haut. Le numéro 1/1981 comprenait de nombreux articles concernant le financement des petites et moyennes entreprises et le capital-risque, tandis que le numéro 4 reproduisait l'ensemble des exposés présentés au Séminaire du Mont-Pèlerin. Si le numéro 2 était consacré à divers problèmes économiques, le numéro 3, assez volumineux, contenait tous les textes des conférences faites à l'occasion du Symposium HEC, sous le titre général de «L'évolution probable du progrès technique et de ses conséquences économiques et sociales».

Sur le plan du fonctionnement interne de la SEES, on peut souligner ce qui suit:

- le Comité de direction s'est réuni à deux reprises, en octobre 1981 et en mars 1982. Il y a eu plusieurs séances du Comité de rédaction de la Revue, lequel s'est sérieusement préoccupé des sujets qui devaient être considérés pour la Revue;
- les membres et abonnés totalisent quelque 1100 personnes physiques ou morales. Malheureusement, les membres et abonnés individuels tendent à diminuer en nombre. Cela a retenu tout particulièrement l'attention du Comité de direction et une campagne de promotion a été entreprise, dans un premier temps auprès de l'Ordre des avocats vaudois. Il faut convenir que le recrutement de nouveaux membres n'est pas chose aisée, tant du fait de la récession, qu'en raison d'une très grande concurrence provenant de publications étrangères, qui disposent de moyens publicitaires considérables. L'effort sera néanmoins poursuivi auprès d'autres catégories socio-professionnelles;
- en ce qui concerne notre bureau à Dorigny, il s'en est fallu de peu que nous ne soyions contraints de l'abandonner, vu la pénurie de locaux dans le bâtiment des Facultés des sciences humaines. Une solution a pu être trouvée grâce au transfert du bureau du

professeur Goetschin dans les locaux de la SEES, ce qui a libéré ainsi une certaine surface pour d'autres emplois. Il convient de dire ici que notre Comité a été sensible aux problèmes que rencontre l'Université dans sa nouvelle maison. Il a cependant insisté sur le fait que, depuis 1948, sur l'initiative de M. Jules Chuard, alors directeur de l'Ecole des HEC, notre société a été domiciliée, sans discontinuité, au sein de l'Université. Cette bonne entente a, sans doute, été bénéfique pour les deux parties. Le Rectorat de l'Université a facilité la mise sur pied de la solution évoquée plus haut et la SEES lui en est très obligée.

les comptes font apparaître un surplus de recettes de Fr. 2979.—, après que diverses provisions aient été constituées, afin d'anticiper des hausses de coûts et de préparer le 40<sup>e</sup> anniversaire de notre association en 1983. M. E. Berdoz, directeur à l'UBS, a pris grand soin de nos finances, ce dont nous lui sommes très reconnaissants. Quant au budget 1982, il devrait être équilibré.

Conformément à notre règlement, il appartient à l'Assemblée générale de prendre connaissance des démissions intervenues au sein de notre Comité de direction et de ratifier les propositions qui lui sont faites pour l'élection de nouveaux membres de ce comité. Deux démissions doivent, à notre grand regret, être enregistrées; il s'agit de M. Eric Gabus, ancien directeur général à Nestlé S.A., et M. Frédéric Maillard, fondateur du Cercle d'études économiques et sociales du Haut-Léman, à Vevey. Tous deux ont prêté un concours très efficace et loyal à notre association et à son Comité.

Afin de compléter notre Comité, le président, au nom de ses collègues, propose M. Francis Léonard, professeur de marketing à l'Université de Lausanne et à l'International Management Institute à Genève (l'Assemblée approuve ce choix à l'unanimité des voix).

Après quatre ans d'activité comme président, M. P. Ruttimann désire mettre son mandat à disposition et propose, au nom du Comité, la candidature de M. Aurelio Mattei, professeur d'économie politique à l'Ecole des HEC (l'Assemblée approuve ce choix à l'unanimité des voix, M. Mattei devenant aussi «ex officio» membre du Comité de la SEPP). MM. Ruttimann et Goetschin arrivant au terme de leur mandat au Comité de direction, il est suggéré de les réélire pour quatre ans (l'Assemblée approuve cette réélection).

Le Comité a jugé bon de raviver une tradition, qui s'était révélée positive dans ses effets, et qui consistait à désigner un vice-président. M. Alain Jenny est proposé pour remplir cette nouvelle fonction, tout en assumant encore pendant quelque temps le secrétariat général (l'Assemblée approuve cette nomination).

L'Assemblée est informée que M. Röthlisberger désire se décharger de son mandat de vérificateur des comptes. Le président le remercie vivement de son dévouement et suggère, pour le remplacer, le nom de M. Jean-François Gross, directeur à Téléphonie S.A. (l'Assemblée approuve ce choix).

Le président sortant, M. Ruttimann, tient à exprimer ses vœux à M. Mattei pour la pleine réussite de son activité à la tête de notre société. Il entend aussi exprimer sa reconnaissance aux deux collaborateurs qui l'ont secondé durant ces quatre dernières années, Mme Madeleine Sonnard, secrétaire, et M. Alain Jenny.

LE COMITÉ